



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAPET

Question écrite n° 42215

Texte de la question

M. Franck Marlin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les élèves professeurs en génie industriel, option carrosserie automobile. Alors que le SIAM, dans une enquête parue en 1999, révélait 156 postes vacants non pourvus par des personnels titulaires pour cette discipline dans l'ensemble des établissements publics français, le nombre de postes ouverts pour combler ce déficit reste insuffisant. Ainsi, à la session 1999 du concours CA PLP 2 interne, seuls 6 postes ont été ouverts et 7 pour l'année 2000. Compte tenu du public concerné, parfois difficile, cet enseignement ne peut être dispensé que par des personnels formés dans ce but. Aussi, il lui demande quelles seront les mesures prises dans ce sens et quelle sera l'orientation choisie, dès cette année, en matière d'ouverture de postes.

Texte de la réponse

La détermination du volume de postes à offrir aux concours du second degré s'appuie sur des prévisions de recrutement qui prennent en compte à la fois les départs définitifs des professeurs, les besoins de remplacement, les évolutions attendues de la démographie scolaire ainsi que l'impact de la mise en oeuvre des réformes pédagogiques. Le nombre de places aux concours doit également tenir compte de l'occupation des emplois inscrits en loi de finances qui sont actuellement tous utilisés. Au sein de cette politique globale de recrutement, l'organisation des concours internes, à l'exception de l'agrégation, permet essentiellement aux agents non titulaires, qu'il soient en établissement ou élèves professeurs de cycle préparatoire, d'accéder aux différents corps de professeurs titulaires du second degré. En ce qui concerne le concours interne du CAPLP 2, 7 places sont proposées en génie industriel, option construction et réparation de carrosserie. Compte tenu du nombre prévisionnel de 28 candidats présents, et si tous les postes sont pourvus, un candidat sur quatre devrait finalement être admis à la session 2000 dans cette section. Globalement, pour l'ensemble du CAPLP 2 interne, ce taux de réussite s'établirait à un lauréat sur cinq candidats présents. Ainsi, la difficulté de réussir ce concours en carrosserie est donc inférieure à celle qu'enregistreront d'autres disciplines. Toutefois, à l'issue des épreuves d'admission, le jury pourra, s'il estime le niveau des candidats suffisants, inscrire certains candidats sur une liste complémentaires afin d'augmenter le volume de recrutement dans cette discipline actuellement déficitaire en professeurs titulaires. En effet, l'absence d'un vivier important de diplômés en carrosserie, notamment au concours externe, entraîne des difficultés pour pourvoir la totalité des postes d'enseignant.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42215

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2000, page 1231

Réponse publiée le : 8 mai 2000, page 2867